

14ème législature

Question N° : 10890	De M. Michel Zumkeller (Union des démocrates et indépendants - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Formation professionnelle et apprentissage		Ministère attributaire > Travail
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > personnel	Analyse > égalité professionnelle homme-femme.
Question publiée au JO le : 20/11/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 03/12/2013 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage, sur la mise en place de la parité homme et femme. Il souhaite connaître les mesures qui ont été mises en œuvre dans le cabinet du ministre, et pour tous les postes du ministère, pour assurer l'égalité professionnelle homme et femme.